

Coût du crédit et production de crédit en Nouvelle-Calédonie au 3^e trimestre 2015

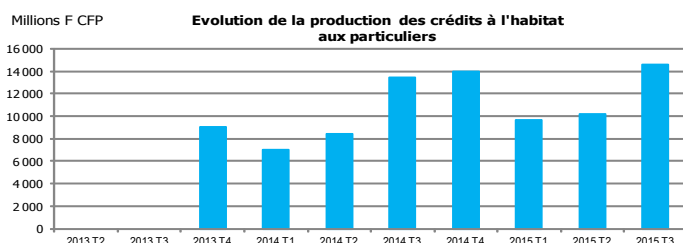
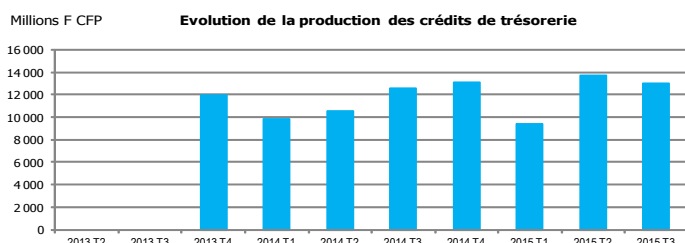
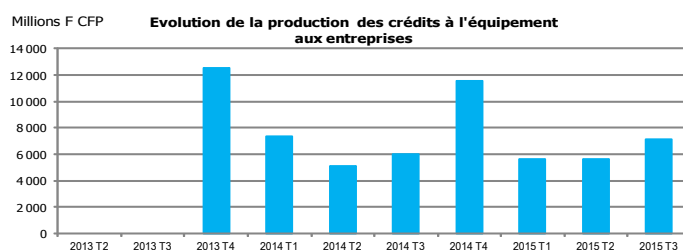
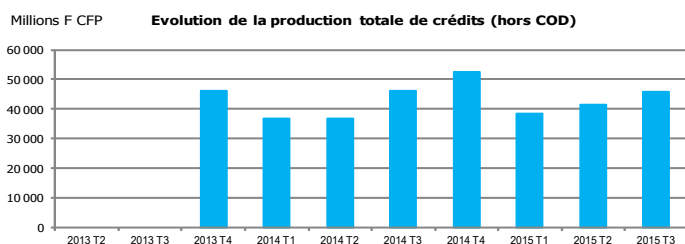
Au troisième trimestre 2015, la **production de crédit** s'accroît de 10,7 % en glissement trimestriel. Cette progression provient en partie des crédits à l'équipement consentis aux entreprises, ainsi que de l'augmentation des crédits à l'habitat auprès des particuliers (+42,8 %). La production de crédit reste relativement stable en glissement annuel pour s'établir à -0,6 %, signe d'une activité économique contrastée. Sur un an, la hausse des crédits à l'équipement et des crédits à l'habitat (respectivement +10,0 % et +4,5 %) ne permet pas de compenser la contraction du financement des créances commerciales et des autres crédits (respectivement -36,2 % et -9,0 %).

L'enquête sur le **coût du crédit aux entreprises** révèle des situations différenciées sur le trimestre : les taux moyens pondérés pour les crédits à moyen et long termes et pour les découverts sont orientés à la baisse, respectivement -13 et -4 points de base (pb). En revanche, le taux moyen pour l'escompte accentue sa progression de 68 pb (après +36 pb précédemment). En France métropolitaine, l'enquête fait ressortir une diminution des taux d'intérêt moyens pour les découverts et les crédits échancés par rapport à avril 2015.

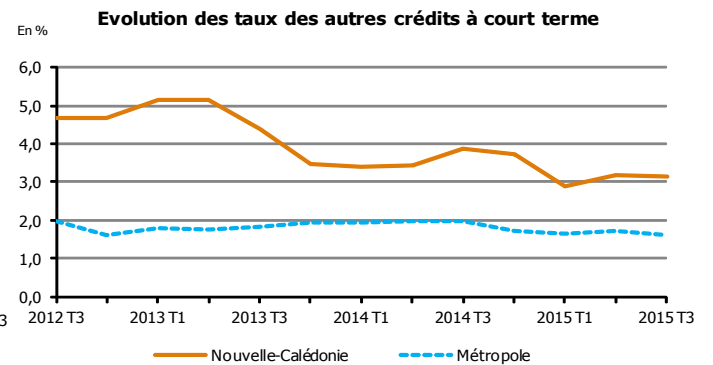
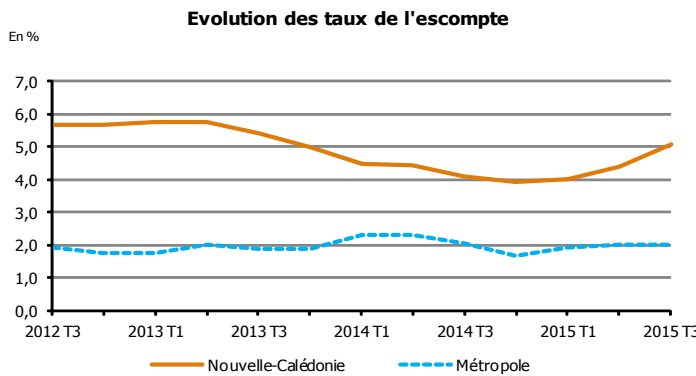
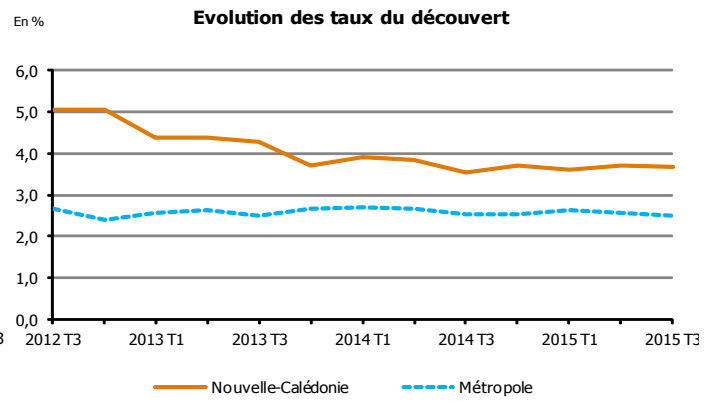
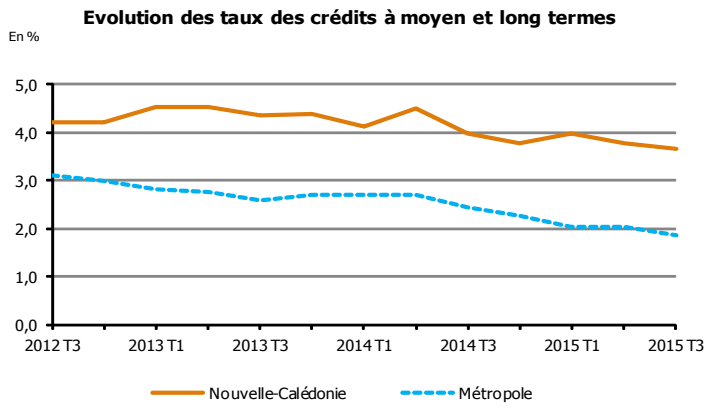
L'enquête sur le **coût du crédit aux particuliers** fait ressortir une tendance à la baisse sur le trimestre : les taux moyens pondérés des crédits à la consommation (-78 pb) et des découverts (-40 pb) reculent. En glissement annuel, le taux moyen des découverts progresse sensiblement (+81 pb) alors que ceux des crédits à la consommation et à l'habitat se replient (respectivement -42 et -39 pb). Sur le trimestre, le taux moyen pondéré des crédits à l'habitat poursuit son repli en métropole (-18 pb) et celui des crédits à la consommation se contracte nettement (-37 pb).

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CRÉDIT

En millions de F CFP	Entreprises	Particuliers	Autres agents	TOTAL
Créances commerciales	4 467	0	8	4 475
Crédits de trésorerie	5 291	7 613	101	13 006
Crédits à l'équipement	7 103	0	39	7 142
Crédits à l'habitat	2 875	14 601	0	17 475
Crédit-bail et opérations assimilées	1 128	1 336	0	2 464
Autres crédits	1 229	99	1	1 330
TOTAL	22 093	23 649	149	45 891
Total trimestre T-1	20 282	18 077	3 093	41 452
Variation trimestrielle en %	8,9%	30,8%	n.s.	10,7%
Total trimestre T-4	22 549	22 904	723	46 176
Variation sur un an en %	-2,0%	3,3%	-79,4%	-0,6%



ÉVOLUTION DU COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES



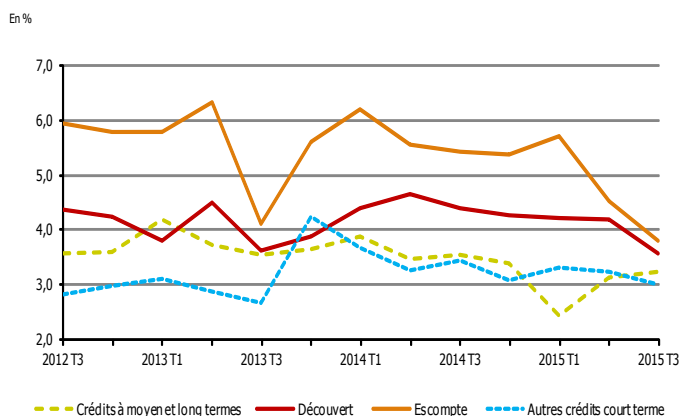
Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 1 819 K CFP		dont Tranche 2 : > 1 819 et ≤ 5 458 K CFP		dont Tranche 3 : > 5 458 et ≤ 9 096 K CFP		dont Tranche 4 : > 9 096 K CFP	
	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole
Escompte										
2015 T2	4,39	2,00	6,33	3,11	5,41	3,22	5,74	2,99	3,52	2,50
2015 T3	5,07	2,00	7,30	3,16	5,81	3,50	5,79	2,73	3,91	2,61
Découvert										
2015 T2	3,70	2,57	10,14	9,85	7,95	6,36	5,93	4,81	3,20	3,63
2015 T3	3,66	2,49	10,06	9,77	8,03	5,84	6,12	4,96	3,14	3,79
Autres crédits à court terme										
2015 T2	3,17	1,70	5,71	2,57	4,66	2,32	n.s.*	2,39	2,61	2,02
2015 T3	3,14	1,60	5,60	2,39	4,21	2,35	n.s.*	2,48	2,79	2,10
Crédits à moyen et long termes										
2015 T2	3,79	2,03	6,11	2,11	5,52	1,99	5,39	2,00	3,35	2,13
2015 T3	3,66	1,86	6,05	2,14	5,16	1,95	4,57	1,91	3,32	1,93

NB : La répartition par tranche en milliers de F CFP est en fonction du montant du crédit octroyé.

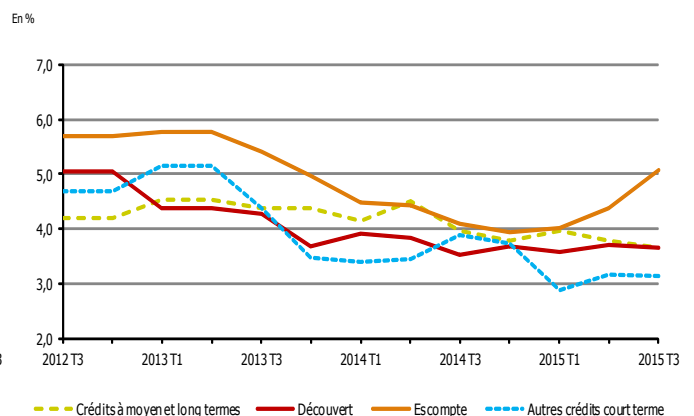
* Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

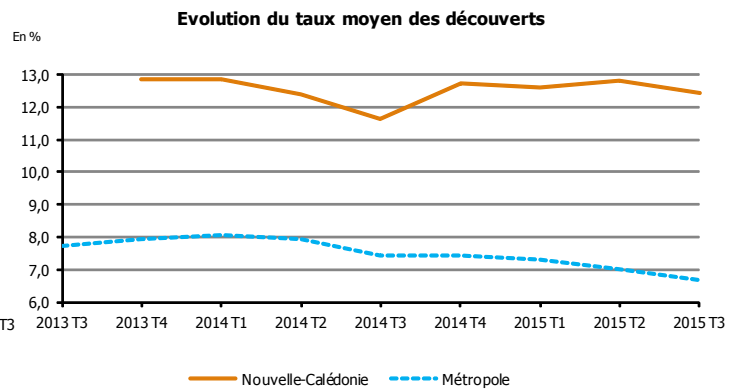
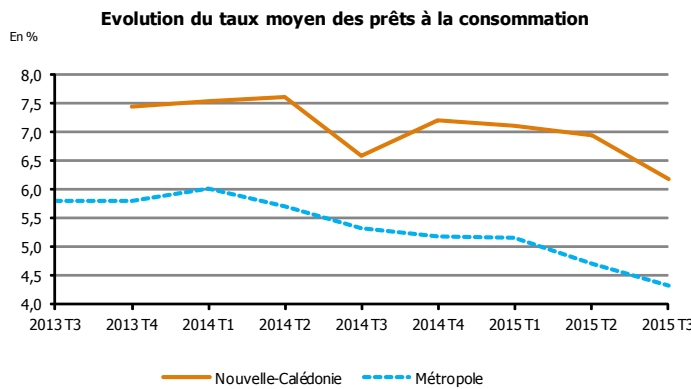
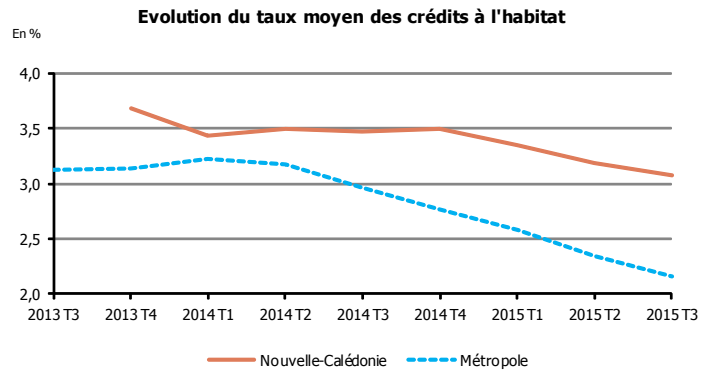
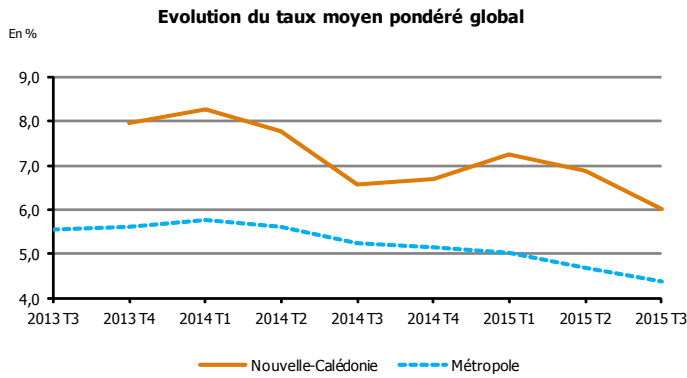
Polynésie française



Nouvelle-Calédonie



ÉVOLUTION DU COÛT DU CRÉDIT AUX PARTICULIERS



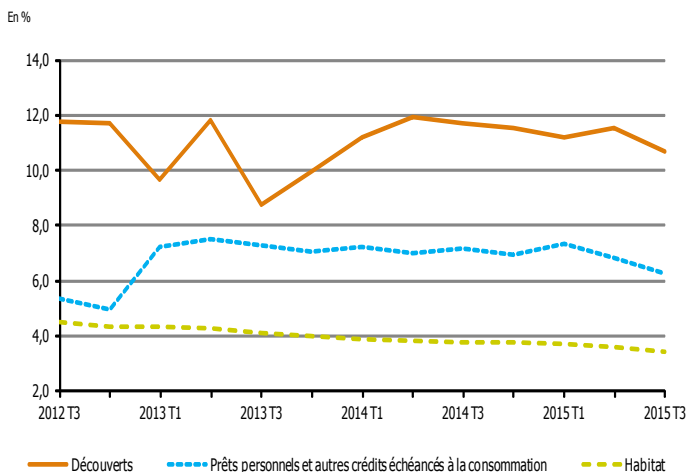
Taux moyen débiteurs en %		2013 T4	2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	Variations	
										1 an	1 trim
Nouvelle-Calédonie	Découverts	12,87	12,87	12,38	11,62	12,71	12,62	12,83	12,43	0,81	-0,40
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	7,46	7,55	7,61	6,60	7,20	7,12	6,96	6,18	-0,42	-0,78
	Habitat	3,68	3,43	3,50	3,47	3,50	3,35	3,19	3,08	-0,39	-0,11
	TMPG*	7,95	8,28	7,78	6,56	6,69	7,24**	6,88	6,03	-0,53	-0,85
Métropole	Découverts	7,96	8,05	7,95	7,44	7,45	7,31	7,02	6,68	-0,76	-0,34
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	5,80	6,02	5,72	5,32	5,19	5,17	4,70	4,33	-0,99	-0,37
	Habitat	3,14	3,23	3,17	2,96	2,77	2,58	2,34	2,16	-0,80	-0,18
	TMPG*	5,63	5,77	5,61	5,24	5,14	5,02	4,69	4,39	-0,85	-0,30

* Taux moyen pondéré global

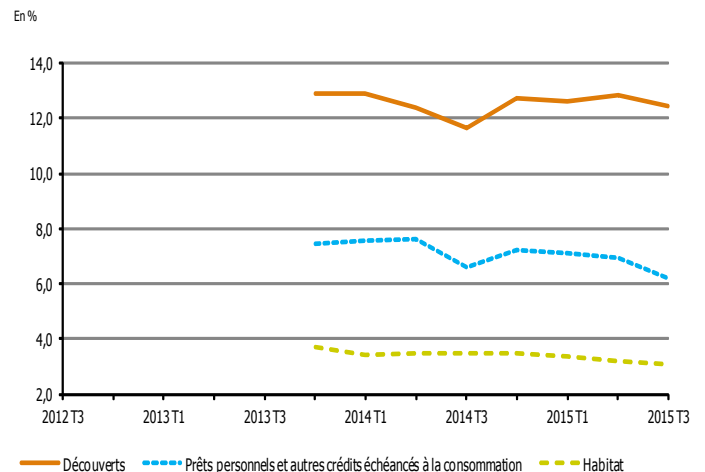
** TMPG de la Nouvelle-Calédonie progresse, malgré la baisse de ses principales composantes. Cette évolution contraire s'explique par un effet de structure, le poids des crédits à l'habitat (octroyés à des taux moyens nettement inférieurs à ceux des autres catégories) est en effet sensiblement plus faible qu'au quatrième trimestre 2014, période de l'année où la production de crédits à l'habitat est traditionnellement élevée.

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

Polynésie française



Nouvelle-Calédonie



MÉTHODOLOGIE

L'enquête sur le coût du crédit est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux sociétés non financières, aux entrepreneurs individuels ainsi qu'aux particuliers. L'enquête exploite 51 147 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du troisième trimestre 2015.

PRODUCTION DE CRÉDIT

Les données sur la production de crédit présentées dans cette note reprennent de façon exhaustive l'ensemble des crédits octroyés au cours du trimestre. Les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les crédits à l'équipement, les crédits à l'habitat, les comptes ordinaires débiteurs, les crédits bails ainsi que les « autres crédits » sont décomposés pour chaque catégorie d'agent (entreprises, particuliers et « autres agents »).

COÛT DU CRÉDIT

Le calcul du coût moyen se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux entreprises sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long termes » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT)

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours du trimestre de référence. Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, le financement des ventes à tempérament et les crédits revolving.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés par un astérisque (*).

À la suite d'un changement méthodologique et des typologies des catégories de crédit intervenu en octobre 2013, les taux moyens par catégories calculés à partir de l'enquête du quatrième trimestre 2013 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.